

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 10/11/2010

Réception par le Prefet : 10/11/2010

Publication : 10/11/2010



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2010-13-2-11

Séance du vendredi 5 novembre 2010

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

### SOUTIEN AUX ACTIONS ET ANIMATIONS TOURISTIQUES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération N° CG-2009-5-2-2 du 10 décembre 2009 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue une subvention de 1 500 € au Comité des Fêtes d'EGUISHEIM pour l'organisation du 12<sup>ème</sup> Festival des Saveurs Musicales (10 au 12 septembre 2010) ;
- attribue une subvention de 10 000 € à l'Office de tourisme et des Congrès de MULHOUSE et sa Région pour la manifestation « Pays des Chants et des Etoffes de Noël » 2010 ;
- attribue une subvention de 7 500 € à l'association « Colmar Centre Alsace Tourisme – Le Pays des Etoiles » pour l'opération « Pays des Etoiles de Noël » 2010 ;
- attribue une subvention de 18 000 € en faveur de la commune d'ALTKIRCH pour la manifestation « Forêt Enchantée » 2010 ;

- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 65, fonction 94, nature 65734 et nature 6574, programme F741 du budget départemental.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with some smaller characters below.

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions